

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 28 novembre 2018

Télémédecine sur tous les territoires : Focus sur la Saône-et-Loire

Pratiques innovantes, parcours des patients simplifiés : la Bourgogne-Franche-Comté déploie une stratégie ambitieuse de télémédecine. Exemple à la maison de santé de Charolles, en Saône-et-Loire.

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté a engagé des appels à projets successifs qui lui permettent de déployer très largement les équipements de télémédecine dans la région.

La première phase, conduite en 2017, concerne les maisons de santé pluri professionnelles (MSP), les groupements et cabinets généralistes dans les zones fragiles.

Sur 115 candidatures, une soixantaine de structures ont été retenues pour 1 à 2 projets.

Les sites sélectionnés entrent progressivement en phase opérationnelle, prioritairement pour des télé expertises en dermatologie, en cardiologie et en gériatrie, télé spécialités les plus plébiscitées par les professionnels de santé et les patients.

9 nouveaux sites en Saône-et-Loire

Sur le territoire de la Saône-et-Loire, 9 sites et 13 projets sont en cours de déploiement en dermatologie et/ou cardiologie : la maison de santé de l'Arconce, à Charolles, où le directeur général de l'ARS s'est rendu le 28 novembre avec le président du conseil départemental ; la MSP de « Tournus Esplanade » ; la MSP du Couchois ; la MSP « Esculape », de Montceau-les-Mines ; les maisons de santé de Romenay et du Tournugeois, celles de Digoin et Perrecy-les-Forges et la maison médicale des Cèdres à La Clayette.

Les experts de ces sites sont des médecins hospitaliers ou exerçant en libéral.

Le budget de l'appel à projets se monte à **près de 1,5 million d'euros** à l'échelle de la région : 1, 2 million d'euros financés par l'ARS, 200 000 euros par le conseil régional et un peu plus de 42 000 euros par le conseil départemental de la Saône-et-Loire grâce au soutien duquel davantage de sites sont pu être dotés dans le département.

Au total depuis 2012, plus d'une vingtaine de sites ont été équipés en Saône-et-Loire, dans différentes spécialités et pas seulement la dermatologie ou la cardiologie : télé-AVC, neurologie, gériatrie, néphrologie ou encore psychiatrie.

Une expérimentation en télé-épilepsie est par ailleurs actuellement en cours sur le département. Elle permet de réaliser par un neurologue, des téléconsultations d'enfants en situation de handicap.

L'équipe « télémédecine » de l'ARS travaille également sur des projets avec les centres de santé pour des équipements en 2019.

Des chiffres éloquentes

Plus de 4 000 actes ont déjà été réalisés en Saône-et-Loire depuis ces premiers équipements, le record départemental revenant à la maison de santé du Tournugeois : plus de 200 actes par an, en télé-dermatologie.

Le département est aussi le seul de la région où une pharmacie, celle de Saint-Bonnet-de-Joux, réalise de la télé-expertise en dermatologie. Plus de 100 actes ont déjà été pratiqués en quelques mois. Le médecin traitant qui juge nécessaire d'avoir recours à l'avis d'un dermatologue, délègue, sous sa responsabilité, la demande d'expertise aux professionnels de la pharmacie, spécialement formés.

Le directeur général de l'ARS est également allé à leur rencontre mercredi 28 novembre.

Et demain ?

La stratégie régionale s'appuie sur deux autres appels à projet : fin 2018 pour le secteur médico-social et plus particulièrement les EHPAD, et en 2019 pour une troisième phase concernant le secteur des personnes en situation de handicap.

De quoi parle-t-on ?

La télémédecine rassemble les actes médicaux, réalisés à distance, au moyen d'un dispositif utilisant les technologies de l'information et de la communication.

La téléconsultation permet à un professionnel médical de donner une consultation à distance à un patient. Les téléconsultations de gériatrie et de psychiatrie sont pratiquées en Bourgogne-Franche-Comté.

La télé expertise, permet à un professionnel médical de solliciter à distance l'avis d'un autre professionnel médical, sur la base des informations médicales du patient.
La télé expertise en dermatologie et en cardiologie est pratiquée dans la région.

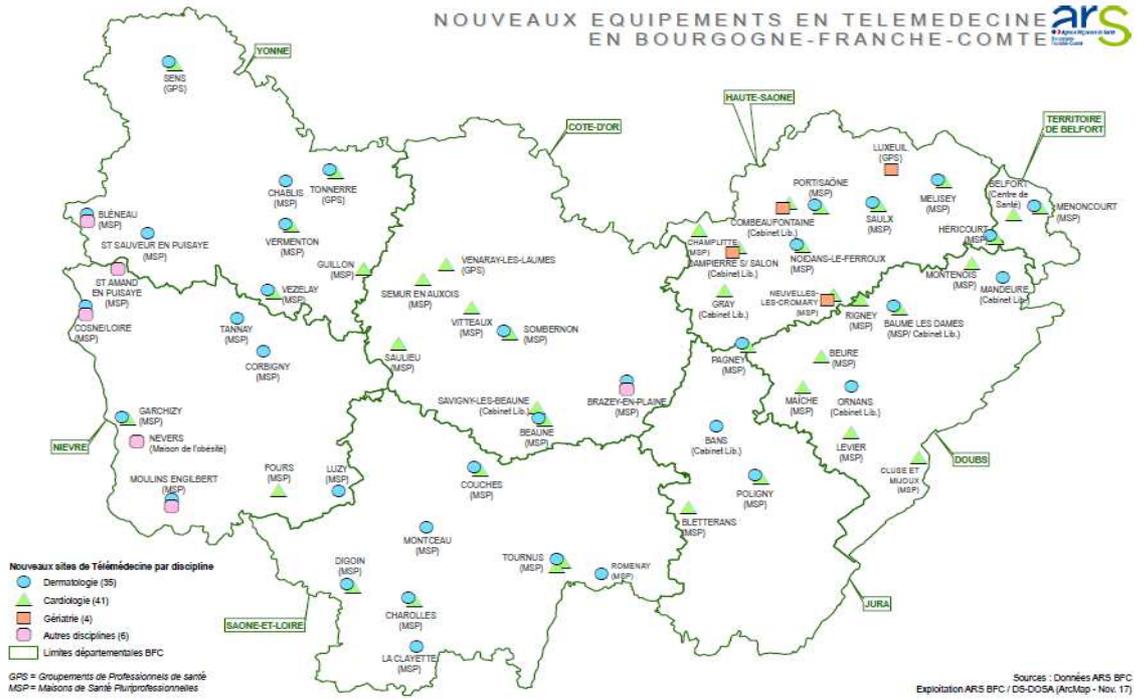
La télésurveillance médicale, permet à un professionnel médical d'interpréter à distance les données nécessaires au suivi médical du patient et de prendre des décisions de prise en charge.
Exemple : la télésurveillance de l'hypertension artérielle au domicile ou bien encore la télé surveillance de l'insuffisance cardiaque via des balances connectées.

La téléassistance médicale, permet à un professionnel médical d'assister à distance un autre professionnel de santé au cours de la réalisation d'un acte.
La fibrinolyse d'un patient présentant un AVC par un neurologue à distance est très développée en Bourgogne Franche-Comté, région pionnière du télé-AVC.

Quelle logistique ?

Chaque ex -région a mis en place une plateforme régionale de télémédecine portant les usages des projets régionaux, avec pour objectif de connecter entre eux le maximum de professionnels de santé.

Pour le déploiement de la télémédecine, l'ARS Bourgogne-Franche-Comté s'appuie sur les groupements de coopération sanitaire GCS- E-santé Bourgogne et Emosist en charge des déploiements des sites et de l'accompagnement des professionnels.



Retours d'expériences

Pour les patients :

- Amélioration des délais de prise en charge : réponse entre 1 et 3 jours
- Facilitation des rendez-vous « physiques » suite à un acte de télémedecine
- Proximité de l'offre de soins
- Réduction des inégalités de prise en charge
- Continuité de prise en charge chez le médecin traitant
- Limitation des déplacements et non déplacement de population fragile.

Pour les professionnels de santé :

- Atout contre l'éloignement ou l'isolement, formation continue
- Sécurisation des échanges et des pratiques
- Rémunération de l'activité : en région, un forfait est versé aux structures qui sont engagées dans la télémedecine ainsi qu'à l'expert, pour reconnaître son activité
- Nouvelles coopérations, liens privilégiés avec les différents spécialistes
- Valorisation de la qualité des soins - continuité de la prise en charge chez le médecin traitant et moins de points de ruptures dans le parcours du patient.

LES SITES DE TELEMEDECINE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE EN 2018



- Sites de télémédecine par discipline**
- ▲ Cardiologie
 - Consultations Médico-sociales
 - Dermatologie
 - Dialyse
 - Gériatrie
 - Neurologie
 - ◆ Psychiatrie
 - ✚ Radiologie
 - Autres disciplines
 - Limites départementales BFC

Sources : Données ARS BFC
Exploitation DIS/DES (ArcMap - Nov.18)

Contact Presse :
Lauranneournault
Tél. : 03 80 41 99 94

ARS Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason, 2 Place des Savoirs, CS 73535, 21035 Dijon cedex
Tél. : 0808 807 107 - Site : www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr